

Les violences conjugales

Leurs impacts sur la santé de l'enfant témoin

En France , 4 millions d'enfants sont concernés par les violences conjugales .« Enquête ENVEFF »

victime directe :

- Dès la conception ,coup de poings dans le ventre de la femme enceinte ,les bousculades etc.
- Sous les coups du parent violent et/ou du parent fragilisé :
- Humiliation , coup , insultes harcèlement ,menaces.

Victime indirecte:

- Témoins :
- L'isolement , enfermé dans une autre pièce entend
- les cris ,
- Les bruits d'objets qui se brisent,
- Des claques ,
- des violences reçues par le parent ,
- Les répétitions des violences
- il peut parfois être instrumentalisé par le parent violent .

Les conséquences psycho –traumatiques , stress

- **Chez le tout petit**

- Troubles du sommeil
- retard de croissance
- Troubles dermatologiques ,douleurs abdominales
- Troubles du langage

Les conséquences psycho –traumatiques , stress

• **En âge scolaire**

- Agressivité
- Inhibition
- Comportement inadapté aux évènements
- Difficultés de concentration
- Et/ou quelques fois il devient l'objet de brimades ,de harcèlement et d'intimidation pour les autres enfants .

Les conséquences psycho –traumatiques , stress

• **L'adolescent :**

- Manque de compétences en matière de communication respectueuse et de négociation,
- peut entraîner une transition difficile à l'âge adulte,
- Déclenchement des conflits parents/enfant ,
- Départ prématurité du domicile familial ,
- Fugue,
- Consommation précoce de produits licites et/ou illicites,
- Prises de risques sexuelles,
- Et /ou prise de responsabilité précoce vis-à -vis du parent fragilisé,
- Se sentir responsable de la fratrie plus jeune .

Motif principal de consultation ou d'entretien au CPEF

- Demande d'IVG
- Première contraception
- Suivi gynécologique
- Demande de bilan des infections sexuellement transmissibles
- Questions liées à la puberté
- À la sexualité
- Au couple
- Ou juste pour réfléchir à ses conditions de vie (adolescents)
- À la scolarité

Pour toutes ces demandes pré- citées:

La professionnelle qui reçoit la patiente posera systématiquement la question des violences:

- conjugales ,
- Sexuelles,
- intrafamiliale ,
- éducatives,
- Ordinaires,

Ce que peut exprimer la victime:

- **Paroles posées,**
- **la culpabilité** , maintien de la personne dans la violence,
- **La honte**, maintien dans la dépendance,
- **Le mutisme** ,comme élément de protection,
- **Accepter** de se livrer à un professionnel,
- **La peur du jugement:** Ce n'est pas facile de s'en défaire
- **Les stéréotypes** ,
- **besoin d'aide** pour réfléchir,
- **Pour prendre** des décisions,
- **Bienveillance** pour pouvoir avancer et travailler l'orientation

Les réponses ne sont pas systématiques mais nous laissons toujours une porte ouverte,

Quelques outils pour le professionnel

- L'empathie,
- rassurer,
- La neutralité,
- Le non jugement,
- Respecter la temporalité du patient,
- Accepter l'aller-retour de la personne ,
- L'ambiguïté (ne pas douter de ses propos)
- La confusion dans ses propos,
- Accepter qu'elle refuse et /ou ne souhaite pas porter plainte,
- Comprendre que l'adolescent soit sur la défensive,

L'accompagnement et la prise en charge de personne

- Accompagnement individualisé,
- Evaluation adaptée de la situation,
- Prendre la personne dans sa singularité,
- Favoriser la reconnaissance de la souffrance individuelle,
- Comprendre et accepter la colère de la personne,
- Accepter qu'il protège le parent vulnérable,
- Loyauté envers un des deux parents,
- Proposer de rencontrer les parents si possible,
- Informer la personne que l'équipe sera dans la confidentialité,
- Avoir toujours dans un coin de la tête le réseau de partenaires,
- Pouvoir orienter au moment où le jeune est prêt,
- Préparer le jeune si nécessaire à une information préoccupante,
- et/ou un signalement si possible avec un courrier du jeune,

Les professionnel-le-s

- Ne jamais être seul dans la gestion des situations de violence, quelles qu'elles soient.
- Avoir un réseau de partenaires:
 - ▶ Aide sociale à l'enfance
 - ▶ Des médecins libéraux ,
 - ▶ des gynécologues ,
 - ▶ Des sages-femmes
 - ▶ Des psychologues
 - ▶ Les PMI (protection maternelle et infantile)
 - ▶ Les éducateurs (des associations du secteur et /ou de la ville)
 - ▶ Les infirmières scolaires

Les professionnel-le-s

- Ne jamais être isolé-e-s pour éviter l'épuisement moral,
- Savoir connaître ses propres limites,
- Travail en équipe,
- Pouvoir déléguer si nécessaire,
- Garder la neutralité,
- Laisser le temps à la personne de décider,
- Constituer un réseau sur lequel on peut compter,
- Accepter de ne pas pouvoir tout maîtriser,
- Pouvoir se former régulièrement,

Conclusion

- Il nous paraît important d'être **attentif** aux enfants, aux parents et aux interactions familiales, parentales, sociales .
- Un **accompagnement multi partenarial** ,en collaboration avec d'autres professionnels du paramédical et de la santé (infirmière scolaire ,psychologue scolaire, éducateurs pour les adolescents) et pour les adultes tous les professionnels qui connaissent la situation, permet d'identifier les situations à risques et d'en limiter l'impact .
- Les enfants sont co-victimes des violences conjugales.
- Pour une prise en charge complète il est judicieux et nécessaire **d'impliquer le parent vulnérable.**

Bibliographie

- LA MIPROF:

<http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr/telecharger-les-outils-de.html>

- www.memoiretraumatique.org
- Lelivrenoirdesviolencessexuelles.wordpress.com (Dr Muriel Salmona mémoire traumatique Dunod)
- Les violences sexuelles (les 40 questions-réponses incontournables)
- Femmes victimes de violences conjugales (une approche clinique : sous la direction de Marie-José Grihom et Michel Grollier) Clinique psychanalytique et psychologie www.pur-editions.fr
- Violences conjugales : le droit d'être protégée

Auteur Ernestine Ronai et Edouard Durand :Edition Dunod 2017 www.dunod.com

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-critiques-de-therapie-familiale> les enfants victimes de violences conjugales :Auteur Catherine Vasselier-Novelli et Charles Heim

Dans cahiers critiques de thérapie familiale et pratique de réseaux 2006/1(36)

Les enfants exposés aux violences au sein du couple ,quelles recommandations pour les pouvoirs publics ? (observatoire nationale de l'enfance en danger) service droit des femmes et de l'égalité .

http://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/oned_eevc_1.pdf